



DÉCLARATION FSU Moselle au CDEN du 10 mars 2025

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN de Moselle,

Avant de débiter notre déclaration, nous voudrions, Monsieur le Directeur Académique, vous souhaiter la bienvenue dans le département de la Moselle. Nous espérons pouvoir poursuivre avec vous un dialogue social riche et de qualité dans l'intérêt des collègues et de la profession.

Le budget présenté en décembre dernier par le gouvernement Barnier avait tout d'une ultime provocation : 4 000 suppressions d'emplois, instauration de 3 journées de carence, diminution de l'indemnisation des arrêts maladie ordinaires, absence de revalorisation salariale... La colère des personnels, qui s'est largement exprimée le 5 décembre dernier, ainsi que la motion de censure du gouvernement au même moment, ont permis de faire bouger les lignes en obtenant notamment l'annulation des 4 000 suppressions de postes annoncées.

Mais contrairement à ce que voudrait faire croire le gouvernement Bayrou, l'École publique n'est pas épargnée : le schéma d'emploi présenté par la nouvelle Ministre de l'Éducation Nationale (la sixième depuis 2022 !) n'a rien de satisfaisant, puisque 470 postes sont malgré tout supprimés en France dans le Premier degré.

Pour la FSU, le constat de la baisse démographique doit cesser d'être instrumentalisé à des fins budgétaires. Au contraire, profiter de ce contexte démographique en l'accompagnant de créations de postes permettrait de réduire significativement le nombre d'élèves par classe et par là de se rapprocher de la moyenne des pays de l'OCDE ; car dans le Premier degré, la France bat toujours le triste record des classes les plus chargées parmi les 22 pays de l'Union Européenne membres de l'OCDE.

A l'échelle européenne toujours, les salaires des enseignant-es français-es sont en berne et à la traîne. Les annonces faites par le Ministre de la Fonction Publique résonnent comme autant de nouvelles attaques : en 2025, le gel du point d'indice sera maintenu et la prime GIPA, qui consiste à compenser les conséquences de l'inflation, ne sera pas versée pour la seconde année consécutive. De plus, la FSU qualifie d'injuste et injustifiable la réduction de 100% à 90% de la rémunération maintenue au titre de l'indemnisation des trois premiers mois en congé maladie. Faut-il rappeler que dans le secteur privé en Alsace et en Moselle, du fait du régime local, il n'y a pas de journée de carence et que les indemnités pour maladie sont versées à 100% dès le premier jour ? Faut-il rappeler que près de 70% des entreprises privées des autres départements prennent en charge les arrêts maladie dès le 1^{er} jour ? Enfin, l'ultime provocation salariale nous est parvenue par un laconique message des services RH sur la messagerie académique, jeudi 6 mars 2025, annonçant une mesure pourtant décidée dès janvier puisqu'appliquée sur les salaires de février : ce mail nous informait qu'il était mis fin, rétroactivement au 1^{er} février, au versement de l'indemnité de difficultés administratives (IDA) que les fonctionnaires d'Alsace et de Moselle percevaient pourtant depuis 1946. Certes, la somme peut sembler dérisoire, mais le symbole est fort dans un contexte de gel des salaires !

Postes supprimés, salaires déclassés, arrêts maladie ponctionnés... Comment peut-on oser envoyer autant de marques de mépris à l'intention des enseignant-es ? ! Peut-on encore s'étonner de la crise de recrutement sans précédent que traverse L'Éducation Nationale ?

Nos conditions de travail ont été dégradées par les choix politiques opérés : déficit de confiance envers les personnels, décisions autoritaires qui nient l'expertise professionnelle de nos collègues... De la même façon, les difficultés d'accès aux soins, le manque de places en ESMS conduisent l'école à accueillir de plus en plus d'enfants ayant des besoins spécifiques pour lesquels elle n'est pas en capacité de pouvoir répondre seule. Alors que cette année correspond aux 20 ans de la loi sur le handicap, force est de constater que le défi éducatif de l'inclusion n'est toujours pas relevé. Au contraire, l'inclusion se fait au forceps, sans l'encadrement humain suffisant. Nos collègues sont aujourd'hui surexposés, dans l'exercice de leurs métiers, notamment aux risques psychosociaux. Les nombreuses saisies du RSST en témoignent. Pour la FSU, il faut agir urgemment en se donnant les moyens, afin de donner vie à une réelle école inclusive qui doit se faire dans le respect des élèves et des personnels de l'Éducation Nationale.

En Moselle à la prochaine rentrée, il y aura bien 30 postes en moins dans les écoles. La baisse démographique doit permettre de doter l'École des moyens utiles à son bon fonctionnement : en réabondant les brigades de remplacement, en créant des postes afin d'avoir accès à des RASED complets dans toutes les écoles, en abaissant les effectifs partout dans un objectif de lutte contre l'échec scolaire, en offrant à tous les personnels une formation continue choisie, sur temps de classe, en étant remplacé-e et emportant l'adhésion de nos collègues.

Suite au CSA SD, pour la FSU, il reste bon nombre de situations d'écoles pour lesquelles nous sollicitons une ouverture de classe ou une annulation de la fermeture prévue, car les effectifs sont trop importants et, pour certaines d'entre elles, ces écoles accueillent un public avec beaucoup de besoins. Pour la FSU SNUipp, la situation de plusieurs écoles nécessite une décision dès aujourd'hui ; celles-ci ne peuvent attendre le mois de juin. Nous comptons sur le fait qu'en effet, à l'issue de ce CDEN, plusieurs annulations de fermetures et de nouvelles ouvertures soient prononcées. Dix postes de remplaçant-es sont créés dans le premier degré, mais pour la FSU, ce sera encore insuffisant face aux besoins criants de postes de remplaçant.es dans bon nombre de circonscriptions. Un seul poste de RASED créé, un seul poste d'UPE2A créé : cela ne suffira pas non plus pour les élèves en difficulté et pour les élèves allophones nombreux sur le département.

Concernant le Second degré, la FSU se félicite de l'annulation de l'arrêté « Collège », de l'abandon des regroupements en 4^e – 3^e. Dans les établissements, le « Choc des savoirs » est toujours contesté ; en effet, comme nous l'avions anticipé, le travail avec les groupes d'élèves fragiles est catastrophique et pour tous-tes, élèves et enseignant-es, la perte de sens est grande. Les professionnel-les que nous sommes refusons d'abandonner l'idée de faire réussir tous-tes les élèves. Ainsi, la lutte continue dans les établissements pour exiger soit des regroupements hétérogènes, soit le retour aux classes pour la prochaine rentrée. La FSU porte un projet ambitieux pour le collège pour ne laisser aucun-e élève sur le bord du chemin : notamment des effectifs plafonnés à 20 élèves par classe, afin de prendre en charge la difficulté scolaire et les élèves à besoins éducatifs particuliers. Dans l'immédiat, il demande le report des projets de programmes de cycle 3 en français et en mathématiques, dont la consultation se réduit à peau de chagrin alors que les changements de paradigme questionnent grandement.

De plus, pour la FSU, le vivre ensemble dans les établissements passe d'abord par des moyens humains afin de favoriser un climat scolaire serein. Les moyens technologiques ne sauraient se substituer à la présence de personnels en nombre suffisant dans les établissements.

Pour la FSU, l'École est le lieu d'accueil de tous-tes les élèves, quels que soient leur origine, leur nationalité, leur parcours ; c'est pourquoi nous apprécions le rappel à la loi fait par Elisabeth Borne le 29 janvier 2025 à tous-es les recteurs/-trices, tout en regrettant qu'une jeune fille de 15 ans originaire du Burkina Faso ait fait les frais d'une « ignorance collective » de la loi, le mercredi 22 janvier à 10 heures dans son collège de Maizières-lès-Metz.

Dans le contexte mosellan, nous souhaitons rappeler également à cette assemblée que la carte des collèges ne peut se dessiner à coup de communication dans les médias locaux. Nous avons déjà vécu sur ce point des épisodes douloureux et il paraît incompréhensible qu'à ce jour certain-es n'aient pas encore tiré les leçons du passé.

Nous vous remercions de votre attention.